



CONCESSION RELATIVE
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

FICHE MODIFICATIVE

N° 0 0 1 A

A. DEMANDE DE MODIFICATION

A.1. ORIGINE DE LA MODIFICATION

Demande du Délégrant

Proposition du Délégataire

Changement de législation

A.2. LIBELLE DE LA MODIFICATION

Modification de la limite d'emprise du projet

A.3. DESCRIPTIF DE LA MODIFICATION:

Adaptation de la limite vis-à-vis du projet de la chaufferie biomasse et mise en œuvre d'un soutènement (limite Est)
Modification de la limite au niveau de l'avenue du Truc (limite Nord)
Modification de la limite au niveau du Waterjump (limite Sud Est)
Agrandissement des plages végétales et mise en œuvre d'un soutènement
Réalisation d'un forage et de la canalisation inter-forages associée en dehors de l'emprise de la concession

A.4. DOCUMENTS CONTRACTUELS IMPACTES

- 1 : Annexe A III - 3.2 4B Réseau de chaleur - Annexe au programme du stade nautique_V2
- 2 : Annexe A VI.a_10.4_1 Surfaces projet
- 3 : Annexe A VI.a_11.3 Panneaux
- 4 : Annexe A VI.a_11.6 Plan des aménagements extérieurs
- 5 : Annexe A VI.a_11.7 PIC
- 6 : Annexe A VI Plan entretien, maintenance et GER

B. FICHE FINANCIERE

B.1. IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT

en € HT valeur 5 décembre 2019

Honoraires MOE	1 500,00
Montant des travaux (cf. fiche financière)	90 000,00
Frais de Maîtrise d'Ouvrage	9 150,00
Total	100 650,00

Nota bene : Le chiffrage ne prend pas en compte les coûts de mise au point juridique et financière de l'avenant qui intégrera cette modification.

B.2. IMPACT SUR LE DELAI DE REALISATION

Impact sur la date de Mise à Disposition Réelle sans objet

Nota bene : L'impact global des modifications sur les délais de réalisation, prévus au Contrat, sera déterminé au plus tard trois mois avant la Date Contractuelle de Mise à Disposition Contractuelle, pour tenir compte des incidences des délais, en particulier la validation tardive des FM, de l'ampleur de l'ensemble des modifications qui ont été ou seront approuvées et des interactions possibles entre elles.

B.3. IMPACT SUR LA COMPENSATION FINANCIERE VERSEE AU DELEGATAIRE PAR LE DELEGANT

en € HT valeur 5 décembre 2019

Impact sur la Compensation Forfaitaire d'Exploitation 1 (CFE1)	2 900,00
Impact sur la Compensation Forfaitaire d'Exploitation 1 (CFE2)	0,00

B.4. PIECES JOINTES

- 1 : Mémoire détaillé
- 2 : Fiche financière
- 3 : Plan de limite d'emprise du projet avec modifications apportées avant mise en service et après mise en service par rapport à l'offre finale
- 4 : Plan des soutènements (limite Est avec projet de la chaufferie & limite Sud)
- 5 : Géothermie - Plan de canalisation interforages_rev 4

B.5. VALIDITE DE LA FICHE FINANCIERE ET DU MÉMOIRE DETAILLE

Etabli par : Corentin Aubry
le 05/01/2022
Durée de validité de la fiche financière : 30 jours après émission
Date limite de validité de la fiche financière : 04/02/2022

Le Délégataire
Visa

C. VALIDATION DE LA MODIFICATION

C.3. VISA DE LA FICHE MODIFICATIVE

Etabli par _____ le: _____

Le Délégant
Visa



CONCESSION RELATIVE
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

MÉMOIRE DÉTAILLÉ

N° 0 0 1 A

DETAIL DE LA MODIFICATION - CONCEPTION

Limite vis-à-vis du projet de la chaufferie biomasse

- Extrémité Nord - Diminution de la distance entre le bâtiment et la limite du projet avec suppression d'une place de parking et déplacement de trois autres places de parking
- Décroché supplémentaire permettant la conservation de quatre places de parking au Nord du portail automatique du parking du personnel côté projet de la chaufferie biomasse
- Déplacement vers le Sud de la limite entre le bâtiment de la chaufferie biomasse et le Waterjump afin de garantir une distance minimum de 10 mètres entre ce même bâtiment et la dite limite de projet
- Mise en œuvre d'un soutènement
 - * Hauteur de 0,6 à 2,2 mètres
 - * Permet la réalisation du parking du stade nautique avant le démarrage des travaux de la chaufferie
 - * Garde-corps définitif dans le prolongement du soutènement au droit du talus situé au Sud du bâtiment de la chaufferie
 - * Clôture conservée dans le prolongement du soutènement au Nord

Limite au niveau de l'avenue du Truc

- Réduction de l'emprise du projet sur une largeur de 3 mètres après mise en service :
 - * Avant mise en service : Bande de 5 mètres garantie au-delà des places de parking pour la conformité au permis de construire
 - * Après mise en service - Largeur de 2 mètres garantie au-delà de la limite des places de parking afin de permettre la plantation des arbres prévus au permis de construire

DETAIL DE LA MODIFICATION - TRAVAUX

Limite au Sud (plages végétales)

- Augmentation de la surface de plages végétales de l'ordre de 290 m² par le déplacement de la limite Sud de 3,5 mètres environ
- Mise en œuvre d'un soutènement en remplacement du talus initialement prévu (voir repères orange et rose de la pièce jointe n°4)
 - * Augmentation supplémentaire de la surface de plages végétales de l'ordre de 285 m²
 - * Contournement de l'arbre afin de permettre la circulation des services techniques de la Ville
 - * Conservation du talus + clôture au droit du Waterjump
 - * Garde-corps définitif sur tout le linéaire où le soutènement est mis en place
- Prolongement du voile du Waterjump vers le Sud avec adaptation de la clôture

Espace vert à l'Est du Waterjump

- Le projet du stade nautique s'arrête au niveau du bâtiment du Waterjump
- La partie arrière n'est plus dans l'emprise du projet, sera aménagée et entretenue par la Ville de Mérignac
- Les aménagements compris dans l'emprise du PCM et hors emprise de la concession ne sont pas à la charge du Concessionnaire.

DETAIL DE LA MODIFICATION - FLUIDES

Canalisation inter-forages

- Croisement avec le réseau de chaleur urbaine au Sud du Waterjump
- Accessibilité de tout le réseau à assurer pendant la phase exploitation
- Présence d'un ouvrage hors sol au niveau du puit de réinjection

DETAIL DE LA MODIFICATION - DELAIS

Sans impact

DETAIL DE LA MODIFICATION - MAINTENANCE GER

Maintenance / GER :

- Modification des zones d'espace vert
- Maintenance du soutènement à assurer
- Maintenance du réseau inter-forages et du puit de réinjection à assurer

DETAIL DE LA MODIFICATION - SERVICE PUBLIC ET EXPLOITATION COMMERCIALE

Convention tripartite BM/Ville/Concessionnaire pour la réalisation des travaux et des opérations de maintenance en phase exploitation de la canalisation inter-forages



CONCESSION RELATIVE
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

FICHE FINANCIERE

N° 0 0 1 A


DETAIL DE LA MODIFICATION - INVESTISSEMENT

IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT	QT	UNITE	PU	TOTAL
ETUDES				
Honoraires Bureau d'étude technique	1	ens		0,00 €
Honoraires Architecte	1	ens		Pour mémoire
Honoraires Entreprise	1	ens	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL ETUDES				1 500,00 €

TRAVAUX				
Mise en œuvre d'un soutènement en limite Est	1	ens	34 000,00 €	34 000,00 €
Mise en œuvre d'un soutènement en limite Sud				
- au droit des plages végétales - hauteur entre 0 et 1m (repère orange)	1	ens	29 000,00 €	29 000,00 €
- au droit des plages végétales - hauteur entre 1 et 1,5m (repère rose)	1	ens	25 000,00 €	25 000,00 €
- contournement de l'EBC - hauteur entre 1,5m et 2m (repère jaune)	1	ens	24 000,00 €	24 000,00 €
- participation commerciale du concessionnaire	-1	ens	22 000,00 €	-22 000,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
				0,00 €
TOTAL TRAVAUX				90 000,00 €

DETAIL DE LA MODIFICATION - MAINTENANCE GER

IMPACT SUR LA DUREE DU CONTRAT	P1	P2	P3	Total
Garde-corps au dessus soutènement Sud	- €	1 900,00 €	1 000,00 €	2 900,00 €
Xxx	- €	- €	- €	- €
TOTAL PAR POSTE	- €	1 900,00 €	1 000,00 €	
TOTAL GENERAL				2 900,00 €



Indice	Date	Modifications	Diffusé par	Remis à	Ordre de révision
0	16/02/2021	Modif PCM	CHABANNE ARCHI	ECNA	1

Modifications
 NB: Ce plan concerne la limite de l'emprise du Projet. L'aménagement des espaces extérieurs est indiqué.



CONCESSION DU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC




PLAN MASSE

Echelle: 1 : 250	Date: 16/12/2021	PC2.01
------------------	------------------	--------

MAITRISE D'OUVRAGE		
Concessionnaire Stade Nautique Mérignac	5 place Ravaisset 33000 BORDEAUX	T / 06 46 51 63 53 coretin.auby@eiffage.com
Bureau de contrôle Bureau Vertitas	31 av Gustave Eiffel 33600 PESSAC	T / 05 57 26 08 89 mail / vity.fr

GROUPEMENT DE CONCEPTION-CONSTRUCTION		
Constructeur (mandataire) Eiffage Construction Nord Aquitaine	5 place Ravaisset 33000 BORDEAUX	semernac.construction@eiffage.com T / 05 57 19 08 00
Constructeur CET Dalkia	10 quartier avenue Armstrong 33700 MERIGNAC	T / 03 20 62 42 42 contact_smr@dalkia.fr
Architecte Chabanne Archi	6 cité de l'Amasublement 75017 PARIS	T / 01 49 53 00 70 contact@agence-chabanne.fr
Architecte associé Blamm architecture	29 rue d'Angou 33000 BORDEAUX	T / 05 56 23 54 89 direction@blamm-architecture.fr
BE TCE Chabanne Ingé	1 montée de la Butte 69001 LYON	T / 04 37 26 27 60 contact@agence-chabanne.fr

EXPLOITANT		
Exploitant commercial UCRA	21-37 rue de Stalingrad 94741 ARCUEIL Cedex	d@ucpa.asso.fr



PROPOSITION
D'AMENAGEMENT
HORS PROJET

- Limite cadastrale
- 130.00 Point altimétrique projet
- REVETEMENTS**
 - Enrobé voirie lourde
 - Enrobé voirie légère
 - Enrobé piéton
 - béton décoratif léger
 - Stationnement perméable type grave engazonnée légère
- BORDURES**
 - Bordures type T2 - vue 15cm
 - Bordures type T2 - vue 20cm
 - Bordures type CRT1 - vue 50cm
 - Bordures type CRT1 - vue 10cm
 - Bordures type quai de bus - vue 20cm
- PLANTATION**
 - Ac. c. c. Acacia campêtre cèpe 250/300
 - Col. a. Collet australis tige 18/20
 - Col. s. Collet sinensis cèpe 200/250
 - Koel. p. Koeleraeria paniculata tige 18/20
 - Koel. p. Koeleraeria paniculata cèpe 250/300
 - Pin. s. Pinus sylvestris tige 18/20
 - Que. pu. Quercus pubescens tige 18/20
- Haie mixte brise vent (module de plantation voir ci-dessous) :
 - Carpinus betulus 60/80
 - Elaeagnus x ebbingei 60/80
 - Ligustrum sinense 60/80
 - Salix rosmarinifolia 60/80
- Massif arbustifs et vivaces :
 - Salvia microphylla 40/60 - 1u/m2
 - Cistus albidus 20/40 - 3u/m2
 - Penstemon orientalis - 1u/m2
 - Nepeta x faassenii - 3u/m2
 - Rosmarinus repens - 1u/m2
 - Rosier corne ou "Kis Rose" - 1u/m2
 - Gaura lindheimeri - 1u/m2
- Engazonnement
- CLÔTURES**
 - Clôture piquet bois câble inox hauteur 1 m
 - Clôture treillis soudé hauteur 2m
 - Clôture barreaudée hauteur 1,20m sur mur
 - Portail pivotant 2 vantaux
 - Portail coulissant
- MOBIILIERS ET EQUIPEMENTS**
 - Banc banquette
 - Banc roues bois
 - Corbeille de poubelle
 - Arceau vélos
 - Borne recharge Véhicule électrique
 - Mât d'éclairage simple H=6.00m
 - Mât d'éclairage double H=6.00m

EIFFAGE UCSPA THERMOBOIS dalkia CHABANNE BLAMM

STADE NAUTIQUE
MÉRIGNAC

CONCESSION DU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

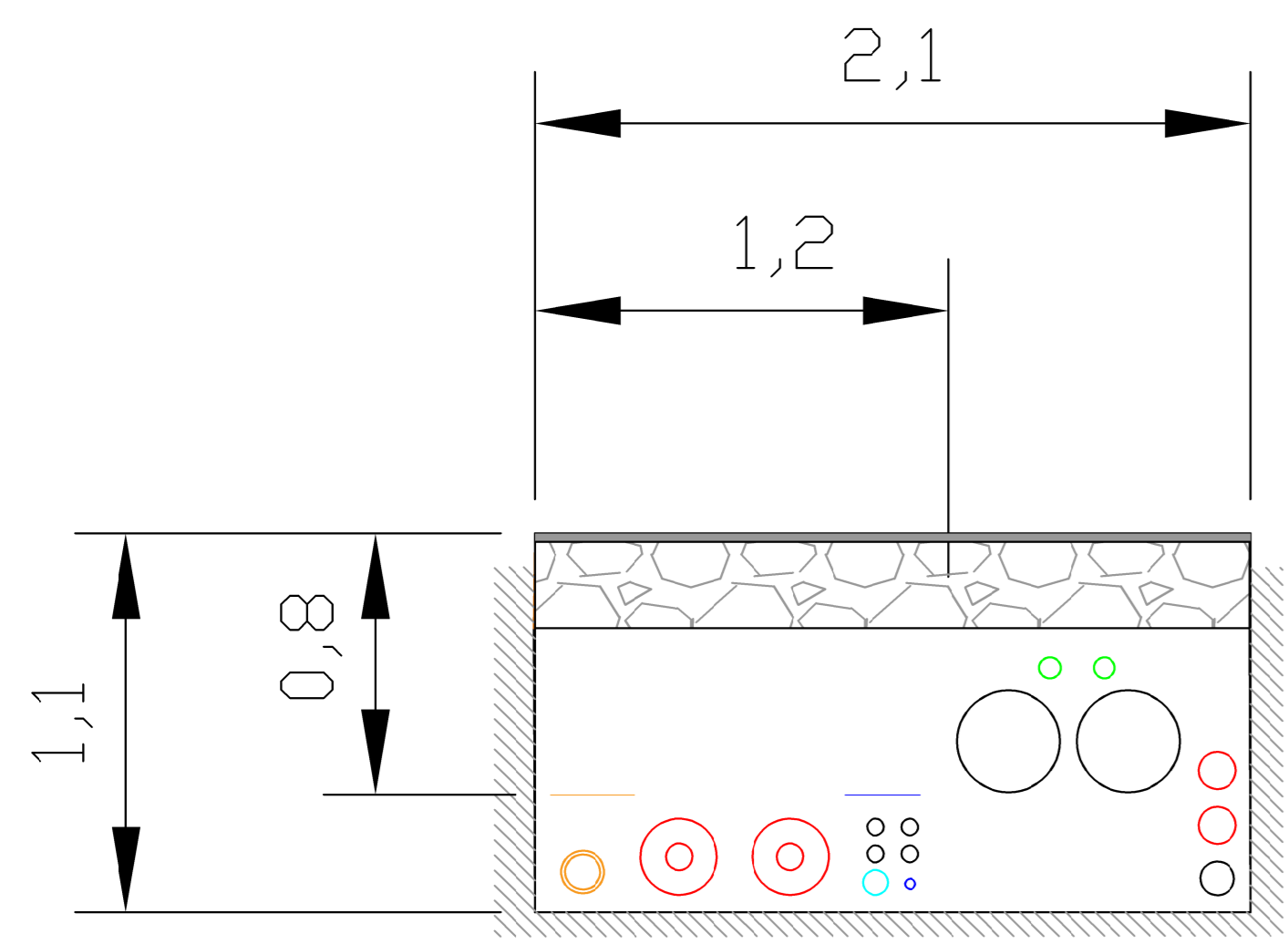


Plan des aménagements extérieurs PRO

Echelle: 1/250 Date: juillet, 2021 PAE 01

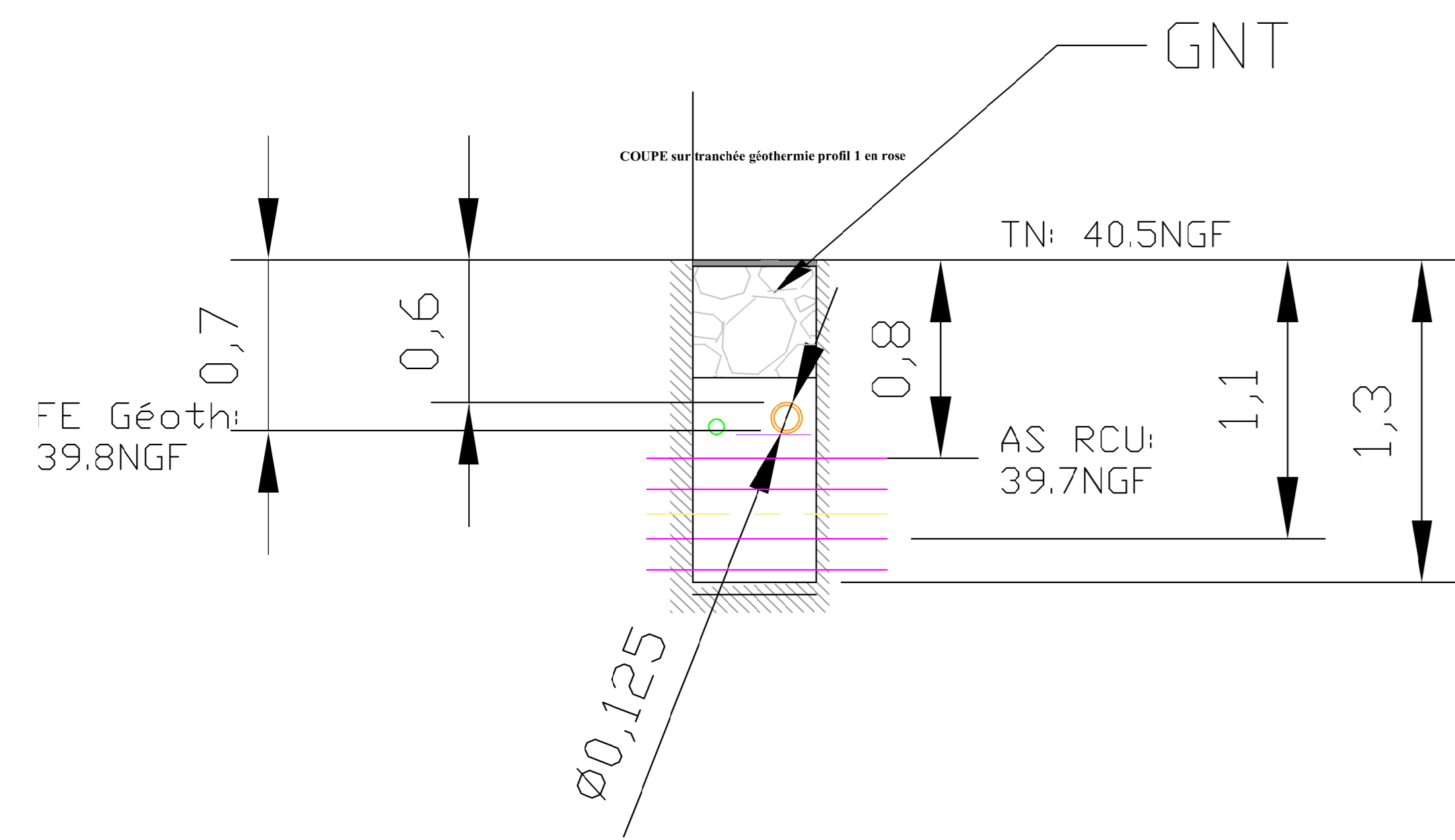
MAITRISE D'OUVRAGE	
Concessionnaire Stade Nautique Mérignac	5 place Ravazez 33000 BORDEAUX T / 06 46 01 62 53 contact@stade-nautique.com
Bureau de contrôle Bureau V&T	31 av. Gustave Eiffel 33600 PESSAC T / 05 57 26 08 89 mail / xibry.fr

GROUPEMENT	
Constructeur Eiffage construction Nord Aquitaine	5 place Ravazez 33000 BORDEAUX stade-nautique@merignac.construction@eiffage.com T / 05 57 19 08 00
Exploitant technique Dalkia	100 Avenue Neil Armstrong 33700 MÉRIGNAC T / 05 56 79 79 54 Contact: dalkia@eiffage.com
Exploitant commercial UCPA	21-37 rue de Stalingrad 94741 ARCUEIL Cedex T / 04 37 26 27 60 d@ucpa.asso.fr
Architecte Chabanne Archi	6 cité de l'Aménagement 75007 PARIS T / 01 49 35 00 70 contact@agence-chabanne.fr
Architecte associé Blamm architecture	29 rue d'Anjou 33000 BORDEAUX T / 05 56 23 54 89 direction@blamm-architecte.fr
BE TCE Chabanne Inge	1 montée de la Butte 69001 LYON T / 04 37 26 27 60 contact@agence-chabanne.fr
Acousticien SALTO	13 bis rue du commandant Fayolle 63510 AULNAT T / +33 (0)4 71 28 33 67 contact@salto-ingenierie.com

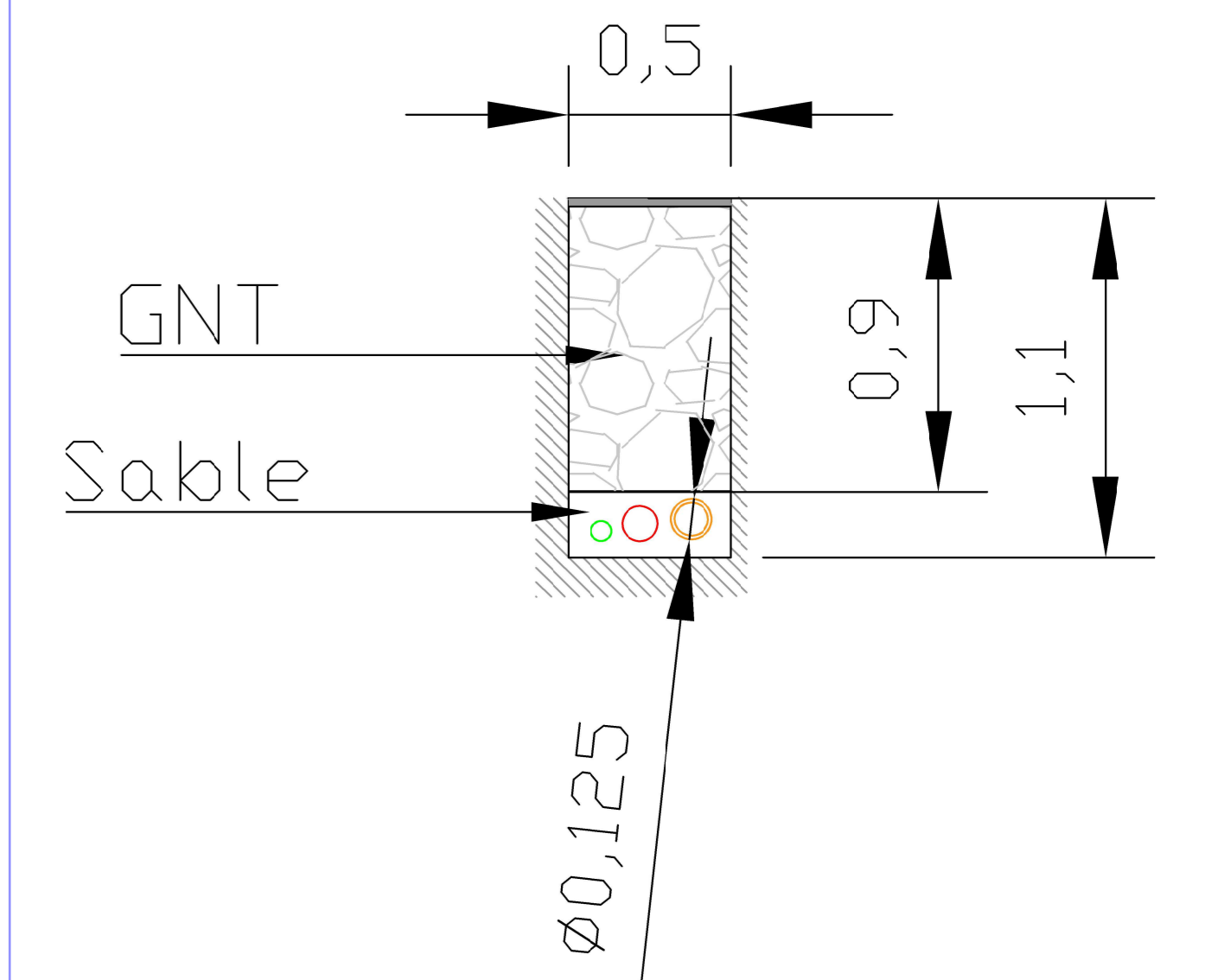
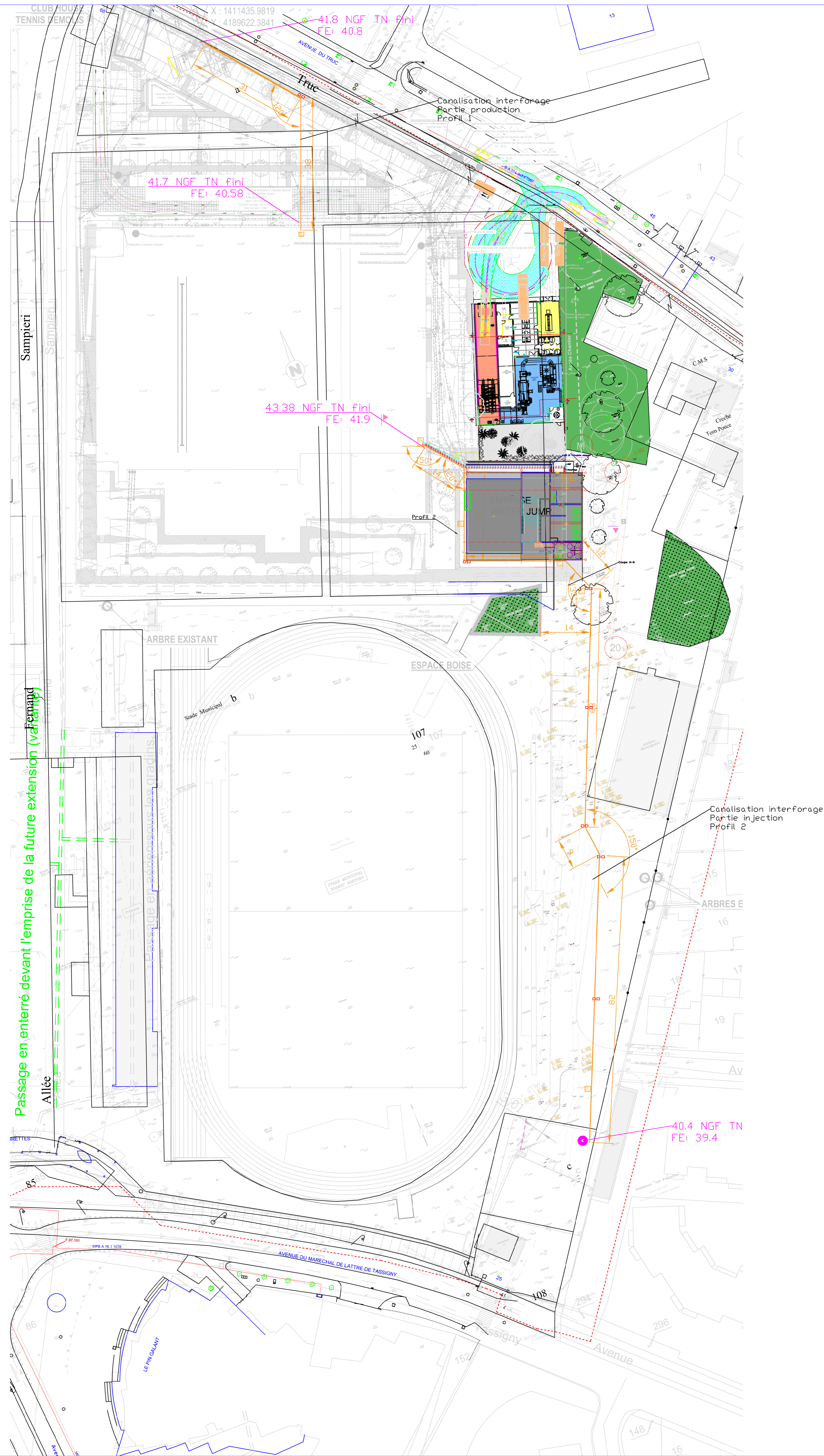


A vérifier avec synthèse VRD

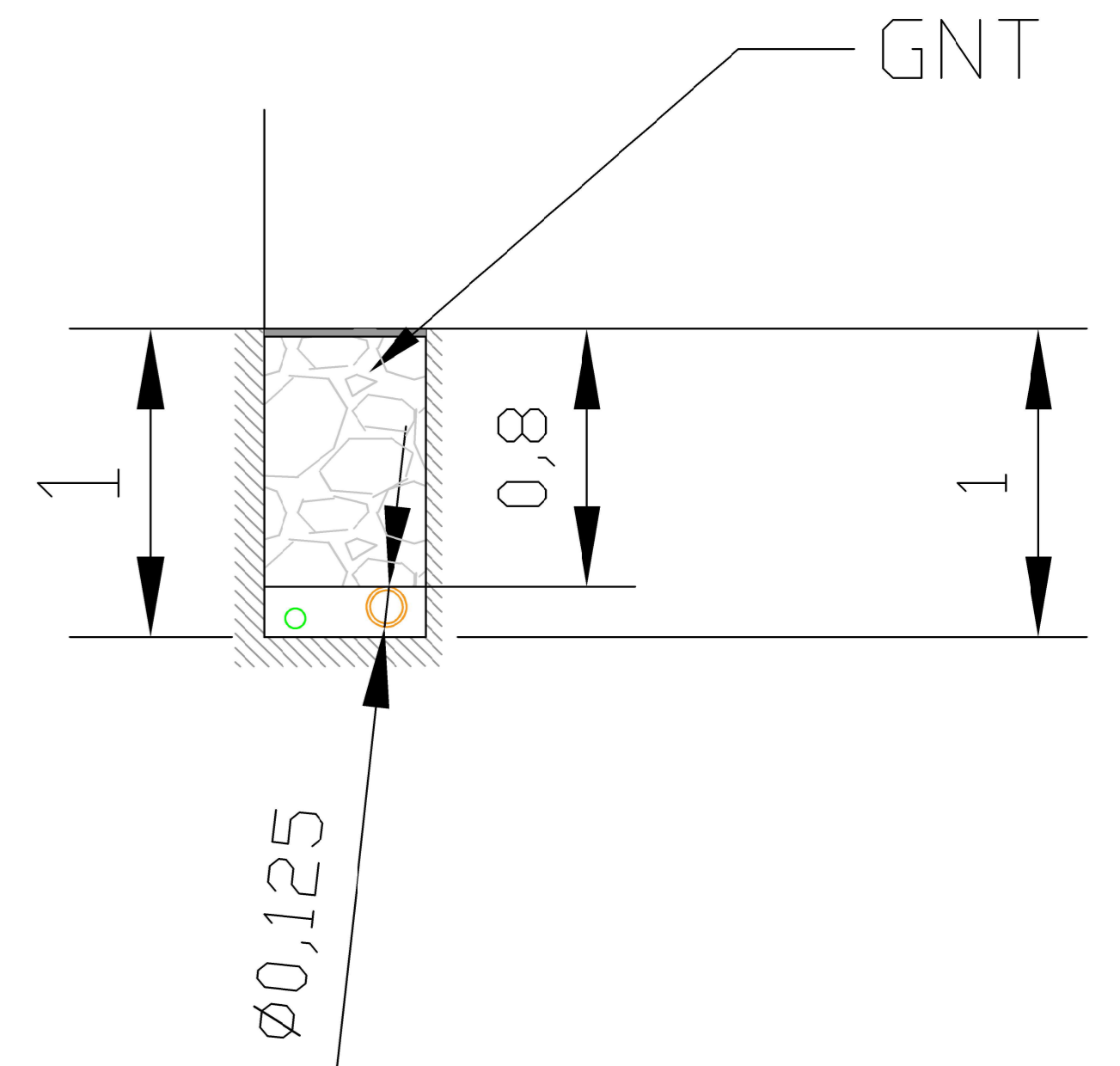
PROFIL de tranchée entre bâtiment WJ et bâtiment principal



Coupe A-A



PROFIL 1



PROFIL 2



CONCESSION DU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC



Plan des canalisations interforages

Echelle:	Date: 07.06.21	GEO 01
MAÎTRISE D'OUVRAGE		
Concessionnaire Stade Nautique Mérignac	5 place Roosevelt 33000 BORDEAUX	T / 05.46.51.63.53 corentin.ouby@stnbp.com
Bureau de contrôle Bureau Vertice	31 av. Gustave Eiffel 33600 PESSAC	T / 05.57.26.08 28 mail / rdy.fr
GROUPEMENT		
Constructeur Eiffage construction Nord Aquitaine	5 place Roosevelt 33000 BORDEAUX	T / 05.57.19.08 stodenuitque@merignac.com
Exploitant technique Dalkia	100 Avenue Nat Armstrong 33700 MERIGNAC	T / 05.56.11.79.54 Contact_SNW@dalkia.fr
Exploitant commercial UCPA	21-37 rue de Stalingrad 34741 ARCILLET Cedex	T / 04.37.28.57.80 d@ucpa.com
Architecte Chabanne Archi	6 cité de l'Aménagement 75001 PARIS	T / 01.49.53.00.70 contact@chabanne-archi.com
Architecte associé Bonim architecture	29 rue d'Anjou 33000 BORDEAUX	T / 05.56.23.54 direction@bonim-architecte.fr
BE TCE Chabanne Ingé	1 montée de la Butte 69001 LYON	T / 04.37.28.27.80 contact@chabanne-archi.com
Acquisition SALTO	13 bis rue de commandant Foyote 63510 AULNAT	T / +33 (0)4 71 28 33 contact@salto-ingenierie.com